

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21478**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales - Mention : Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités - Spécialité professionnelle : Stratégies d'Aménagement des Villes Petites et Moyennes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Blaise Pascal, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 121b Géographie (outils, méthodes et modèles), 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la professionnelle Stratégies d'Aménagement des villes petites et moyennes (STRATAM) peut prétendre à différents emplois dans lesquels il peut mettre en œuvre les activités suivantes :

- Analyser les données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon le contexte local ;
- Cartographier ces données ;
- Elaborer ou participer à l'élaboration du projet de développement local et apporter des conseils aux collectivités ou à leurs partenaires ;
- Participer à la stratégie de développement local ;
- Concevoir le plan d'action du projet et le mettre en place et, éventuellement, en assurer la coordination ;
- Monter des dossiers de financement et répondre à des appels d'offre ;
- Evaluer le projet de développement, et éventuellement le faire évoluer, en accord avec les acteurs locaux ;
- Savoir communiquer et assurer un partenariat sur ce type de projet, en interne (au sein d'une équipe) et en externe (avec les divers partenaires).

Compétences générales des diplômés de masters en Lettres, Langues et Sciences Humaines :

- Conduire une étude dans différents contextes (scientifiques et/ou professionnels) : poser une problématique, construire une argumentation, collecter et organiser des données, interpréter les résultats, élaborer une synthèse, proposer des prolongements,
- Conduire une démarche critique dans le cadre de règles déontologiques et méthodologiques
- Respecter l'éthique scientifique et les règles de droit,
- Rédiger de manière claire, correcte et cohérente, des documents d'analyse et de synthèse à partir de sources diverses clairement référencées et de situations complexes,
- Préparer et commenter des supports de culture et de communication (textes, images, statistiques...),
- Prendre la parole face à différents publics en prenant en compte leur spécificité,
- Conceptualiser, bâtir et soutenir publiquement une argumentation,
- Confronter des points de vue, élaborer des analyses comparatives,
- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps,
- Etre capable d'initiatives : définir et mettre en œuvre un projet de recherche et de formation, acquérir par soi-même des connaissances non enseignées,
- Réaliser par soi-même une recherche documentaire sur différents supports : préciser l'objet de la recherche, localiser les ressources et les hiérarchiser, identifier les modes d'accès, établir une bibliographie, exploiter les données et les présenter,
- S'impliquer dans un projet et le conduire à terme : comprendre ses objectifs et son contexte, le réaliser et le gérer,
- Encadrer et animer un travail de groupe,
- Appréhender les enjeux sociaux et culturels du monde contemporain dans toutes ses dimensions temporelles et spatiales,
- Mobiliser, dynamiser, exploiter des savoirs de différents champs disciplinaires,
- Appréhender la diversité culturelle, développer des valeurs humanistes, être à l'écoute,
- Utiliser les outils informatiques de bureautique, d'analyse de données et d'internet ;
- Utiliser et créer des ressources électroniques ;
- Utiliser une langue étrangère dans un but professionnel en prenant en compte les particularités culturelles liées aux différentes zones géographiques concernées,
- S'intégrer dans un milieu professionnel : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Compétences transversales à la mention Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités :

- Maîtriser les grandes problématiques géographiques relatives aux espaces ruraux et aux villes petites et moyennes
- Mettre en relation les approches théoriques sur l'espace de différentes disciplines (géographie, agronomie, économie, droit...)
- Comprendre et maîtriser les enjeux de l'analyse spatiale à différentes échelles et leurs applications dans le développement durable des territoires
- Maîtriser les outils et techniques d'analyse en géographie et aménagement : diversité des documents et de leurs utilisations (cartes,

images, statistiques, textes) ; techniques d'analyse spatiale et de traitement des données (analyse, interprétation, synthèse, modélisation)

- Mettre en œuvre une méthodologie d'enquête de terrain (recueil et traitement de données, élaboration de grilles d'entretien et de questionnaires, échantillonnage)
- Participer à un projet collectif et maîtriser la rédaction d'un rapport de synthèse
- Utiliser les outils géomatiques (cartographie, Systèmes d'information géographique) et de traitement numérique de données (logiciels de traitement de questionnaires, etc.).

Compétences spécifiques de la spécialité

- Une connaissance des villes petites et moyennes (jusqu'à 200 000 habitants voire au-delà)
- Une connaissance des politiques publiques, des cadres réglementaires et des procédures
- Des connaissances techniques sur les CAO-SIG (cartographie).
- Des connaissances techniques diverses (réponses aux appels d'offre,...)
- Une préparation à l'autonomie et au travail en équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Développement territorial

Conception, application et gestion de politiques publiques

- Agent de développement
- Chargé de mission
- Chargé d'études
- Chargé de projet (ou d'opération)
- Chef de projet

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification suppose la validation des Unités d'enseignement suivantes : 60 ECTS sur deux semestres de formation en M1 et 60 ECTS sur deux semestres en M2. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignements obligatoires, et pour une part, en unités d'enseignements choisis par l'étudiant dans une liste fixée conformément au dossier d'habilitation validé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués.

Descriptif synthétique des enseignements par UE

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des U.E. Master 1 (60 crédits) :

UE1 Territoires et sciences sociales
UE2 Pratique de terrain et outils
UE3 Diagnostic et projets de territoire
UE4 Techniques de communication
UE9 Aménagement et développement des territoires
UE10 Mémoire

L'étudiant choisit deux enseignements parmi ceux précisés ci-dessous :

UE5 Processus de différenciation et modèle
UE6 Agroécologie des territoires ruraux
UE7 Dynamiques des villes petites et moyennes
UE8 Tourisme et fonctions d'accueil

Type d'Unités d'Enseignements Intitulé des U.E. Master 2 (60 crédits) :

UE11 L'homme dans la ville petite et moyenne
UE12 La ville petite et moyenne et l'organisation des territoires
UE13 Organisation de l'espace dans les petits organismes urbains
UE14 Production et gestion de l'espace dans les petites villes
UE15 Accompagnements techniques
UE16 : Projet Collectif
UE17 : Stage

Validité des composants acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VAE
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Université de Thessalie, Volos

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines](#)

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)

34, av Carnot

63300 Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

La formation reprend le cadre d'un DESS habilité en 2000 et cohabilité avec l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand à l'époque avec un double cursus (le DESS s'intégrant en 5ème année de l'Ecole). Cette cohabilitation a été reprise dans une spécialité de master à partir de 2004.